



Information : Organisation de la MDPH dans le cadre du contexte sanitaire exceptionnel (COVID 19)

Modalités d'accueil du public

A partir du lundi 15 mars 2021, la MDPH rouvre ses portes au public :

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Le vendredi de 9 à 12h

Ne vous déplacez que si cela est nécessaire : nos équipes au standard se mobilisent pour répondre à toutes vos questions (suivi de votre dossier, questions sur les prestations, aide à compléter les rubriques du dossier etc...)

Les contacts par e-mail sont privilégiés : n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : mdph.pau@mdph64.com

Formulaires :

- Vous pouvez télécharger les formulaires de demandes via notre site internet www.mdph64.fr
- Vous pouvez compléter votre dossier directement en ligne via <https://mdphenligne.cnsa.fr/>

Dépôt des documents et formulaires :

- Vous pouvez les déposer directement dans notre boîte aux lettres.

Consignes et règles de sécurité :

- Port du masque obligatoire
- Désinfection obligatoire des mains à l'entrée
- Nombre de personnes limitées : **3 visiteurs maximum.**
- Respect des consignes de distance et de sécurité

Les mesures de simplification :

- **Les demandes de pièces complémentaires vous seront envoyées prioritairement par voie électronique si nous disposons de vos adresses mails.**

Mentionnez systématiquement vos courriels dans vos communications et pensez à vérifier les éléments indésirables de votre boîte mail.